

PROGRAMME

9h – 9h 30 : Accueil des participants

9h 30 Accueil et ouverture :

Alain BRILLARD, Président de l'Université de Haute-Alsace
Marie-France STEINLE-FEUERBACH, Professeur de Droit privé, UHA, Directeur du CERDACC, Présidente d'ACCORD
Hubert BONIN, Magistrat, Président de l'INAVEM

10 h Propos introductif

Claude LIENHARD, Professeur de Droit privé, UHA, Président fondateur de l'Inavem : *La naissance de l'aide aux victimes en France*
Bernard RODENSTEIN, Président d'ESPOIR : *La première expérience d'aide aux victimes en Alsace*

Première partie : L'aide aux victimes, un enjeu de société

10 h 30 Patrick COLIN, Maître de conférences en Sociologie, Université de Strasbourg : *Place de la victime et reconnaissance sociale*

10 h 45 La structuration de l'aide aux victimes :

- Jean-Pierre COPIN, Directeur d'Accord : *La professionnalisation*
- Sabrina BELLUCCI, Directrice de l'Inavem : *La Fédération*

11h 15- 11 h 30 : Pause

11 h 30 Les associations, services d'aide pour toutes les victimes

- Stéphane LATTE, Maître de conférences en Sciences politiques, UHA : *Les associations de l'INAVEM : des associations généralistes*
- Jacques WALKER, Directeur d'Accord 68 : *L'aide aux victimes et la proactivité*
- *L'accompagnement des victimes dans les accidents collectifs - retour d'expérience des associations* : Table ronde animée par Jean-François HAVARD, Maître de conférences en Sciences politiques, UHA, avec Accord, Accord 68, SOS Aide aux habitants, VIADUQ

PROGRAMME

13h- 14h 30 : Déjeuner- Buffet

Deuxième partie : L'aide aux victimes, enjeu de politique publique et de politique locale

14 h 30 David MELLONI, Professeur Agrégé de Droit public, UHA : *L'aide aux victimes, une délégation de service public ?*

15 h Missions régaliennes, missions territoriales

Christian BINETRUY, Secrétaire général d'Accord : *La multiplication des lieux d'intervention*

15 h 30 La mosaïque de la prise en charge de l'aide aux victimes

Une politique partenariale - Des intérêts spécifiques et/ou croisés de l'Etat et des collectivités locales

- Pascal SCHULTZ, Avocat général à la cour d'appel de Colmar, magistrat délégué à la politique associative
- Jean ROTTNER, Maire de Mulhouse
- Représentant de la ville de Strasbourg

L'implication des Barreaux :

- Me Marie-Thérèse STAHL, Bâtonnier de Mulhouse
- Me Jean WIESEL, Bâtonnier de Strasbourg

Discussion

17 h Conclusion